

**Centre de ressources pour les familles  
militaires Valcartier**

États financiers  
31 mars 2023

**CENTRE DE RESSOURCES POUR LES FAMILLES MILITAIRES VALCARTIER**

**TABLE DES MATIÈRES**

**31 mars 2023**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements complémentaires	13

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT****Aux administrateurs de  
Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier****Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

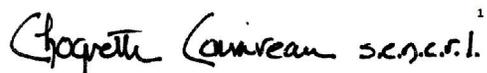
**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Choquette Corriveau S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Québec, le 31 août 2023

---

<sup>1</sup> Par FCPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A107582

CENTRE DE RESSOURCES POUR LES FAMILLES MILITAIRES VALCARTIER

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2023

3

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Subvention des Services aux familles des militaires		
Générale	2 604 770 \$	2 670 040 \$
Contribution de la 2e Division du Canada	261 722	872 100
Contribution - aviation	50 000	50 000
Subvention - Services Québec	343 154	318 288
Subvention du ministère de la Famille	258 604	150 386
Subvention du Réseau des services spécialisés de main-d'oeuvre	-	10 151
Subvention - Centré intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	40 022	40 000
Centraide - Dons	9 846	9 245
Contribution de la Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier	141 500	-
Services de soutien administratifs - Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier	4 226	126 000
Autres subventions	56 625	44 392
Programmes	113 561	79 096
Ventes de marchandises	-	1 219
Autres dons et commandites	17 110	25 330
Divers	9 207	30 220
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	35 710	39 589
	<b>3 946 057</b>	4 466 056
Produits de placements	40 166	43 135
Gain sur cession de placements	637	16 679
Variation nette de la juste valeur des placements	(19 619)	(11 664)
	<b>21 184</b>	48 150
	<b>3 967 241</b>	4 514 206
<b>Charges (page 13)</b>	<b>4 448 223</b>	4 552 485
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(480 982) \$</b>	(38 279) \$

CENTRE DE RESSOURCES POUR LES FAMILLES MILITAIRES VALCARTIER

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars 2023

4

			2023	2022
	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
Solde au début	65 857 \$	1 242 863 \$	1 308 720 \$	1 346 999 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(16 450)	(464 532)	(480 982)	(38 279)
Solde à la fin	49 407 \$	778 331 \$	827 738 \$	1 308 720 \$

## CENTRE DE RESSOURCES POUR LES FAMILLES MILITAIRES VALCARTIER

## BILAN

31 mars 2023

5

	2023	2022
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse (note 3)	826 242 \$	950 754 \$
Débiteurs (note 4)	244 080	611 321
Frais payés d'avance	20 687	12 460
	<b>1 091 009</b>	1 574 535
<b>Placements (note 5)</b>	<b>1 095 139</b>	1 096 925
<b>Immobilisations corporelles (note 6)</b>	<b>155 044</b>	207 204
	<b>2 341 192 \$</b>	2 878 664 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs (note 7)	602 644 \$	681 852 \$
Apports reportés (note 8)	805 173	746 745
	<b>1 407 817</b>	1 428 597
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)</b>	<b>105 637</b>	141 347
	<b>1 513 454</b>	1 569 944
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	49 407	65 857
Non affecté	778 331	1 242 863
	<b>827 738</b>	1 308 720
	<b>2 341 192 \$</b>	2 878 664 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## CENTRE DE RESSOURCES POUR LES FAMILLES MILITAIRES VALCARTIER

## FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2023

6

	2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(480 982) \$	(38 279) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Gain sur cession de placements	(637)	(16 679)
Revenus capitalisés sur placements	(10 781)	(16 796)
Variation de la juste valeur des placements	19 619	11 664
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(35 710)	(39 589)
Amortissement des immobilisations corporelles	53 031	63 361
	(455 460)	(36 318)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	338 234	22 608
	(117 226)	(13 710)
<b>Activités d'investissement</b>		
Encaissement de dépôts à terme	-	300 000
Acquisition de placements	(409 163)	(182 830)
Produit de la cession de placements	402 748	173 409
Acquisition d'immobilisations corporelles	(871)	-
	(7 286)	290 579
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(124 512)	276 869
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	950 754	673 885
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	826 242 \$	950 754 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué le 20 février 1992 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), permet aux conjoints et aux conjointes de militaires de participer à la coordination des ressources relatives au soutien des familles militaires. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- Exprimer les besoins de la communauté et promouvoir, conjointement avec les autorités de la base, l'autonomie des familles en les informant et en les dirigeant vers les ressources appropriées;
- Maintenir des moyens d'intervention directe pour toute crise pour laquelle une intervention à l'aide des ressources usuelles ne serait pas adéquate.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### Comptabilisation des produits

#### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

#### *Commandites, ventes de marchandises et produits de programme*

Les commandites sont constatées à titre de produits, conformément à l'entente entre les parties, lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les ventes de marchandises et les produits de programmes sont constatés lorsque l'événement a eu lieu ou que les marchandises ont été livrées, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

### Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et qu'il aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement et la réalisation de ses activités.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Apports reçus sous forme de biens et services (suite)

Les bénévoles consacrent plusieurs heures chaque année à aider l'organisme dans la prestation de ses services. De plus, l'organisme occupe des locaux sans payer de loyer au Gouvernement fédéral. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements en fonds communs de placements et des actions cotées en bourse, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir et des dépôts à terme.

Les contributions à recevoir de la Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires de Valcartier sont comptabilisées au coût.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis en fonction de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, la durée et les taux suivants:

Équipement	Dégressif	20 %
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Petits équipements et vaisselle	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Site internet	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3. ENCAISSE**

En vertu d'une exigence du subventionnaire des Services aux familles des militaires, l'organisme est tenu de détenir un fonds de réserve, en caisse et en placements, totalisant un minimum de 3 mois de ses charges d'exploitation. Au 31 mars 2023, cette exigence était respectée.

**4. DÉBITEURS**

	<b>2023</b>	2022
Comptes à recevoir	<b>10 301 \$</b>	1 754 \$
Taxes à la consommation à recevoir	<b>13 079</b>	36 760
Avances pour des activités, sans intérêt	-	2 235
Subventions à recevoir	<b>64 408</b>	570 572
Contribution à recevoir - Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier	<b>156 292</b>	-
	<b>244 080 \$</b>	611 321 \$

**5. PLACEMENTS**

	<b>2023</b>	2022
<b>Placements évalués au coût</b>		
Dépôts à terme, 2,25 %, échéant en avril 2024	<b>535 000 \$</b>	535 000 \$
<b>Placements évalués à la juste valeur</b>		
Fonds commun de placement (valeur comptable de 494 080 \$; 420 889 \$ en 2022)	<b>525 411</b>	460 697
Actions cotées en bourse (valeur comptable de 19 643 \$; 75 000 \$ en 2022)	<b>34 728</b>	101 228
	<b>560 139</b>	561 925
	<b>1 095 139 \$</b>	1 096 925 \$

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			<b>2023</b>	2022
	Coût	Amortissement cumulé	<b>Valeur nette</b>	Valeur nette
Équipement	110 435 \$	101 000 \$	<b>9 435 \$</b>	10 706 \$
Mobilier et agencements	233 186	149 405	<b>83 781</b>	104 726
Petits équipements et vaisselle	4 846	4 790	<b>56</b>	69
Équipement informatique	249 768	209 826	<b>39 942</b>	57 060
Matériel roulant	47 008	46 218	<b>790</b>	1 128
Site internet	24 603	24 462	<b>141</b>	202
Améliorations locatives	62 068	41 169	<b>20 899</b>	33 313
	<b>731 914 \$</b>	<b>576 870 \$</b>	<b>155 044 \$</b>	207 204 \$

**7. CRÉDITEURS**

	<b>2023</b>	2022
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>42 561 \$</b>	112 071 \$
Salaires, banque de temps et vacances à payer	<b>512 134</b>	522 077
Autres sommes à remettre à l'État	<b>47 949</b>	47 704
	<b>602 644 \$</b>	681 852 \$

**8. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement des exercices subséquents. Les variations survenues au cours de l'exercice dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2023</b>	2022
Solde au début	<b>746 745 \$</b>	619 062 \$
Montant constaté à titre de produits	<b>(746 745)</b>	(619 062)
Montants reçus ou reportés pour les exercices suivants	<b>805 173</b>	746 745
Solde à la fin	<b>805 173 \$</b>	746 745 \$

Les apports reportés sont constitués de subventions provinciales et fédérales ainsi que d'une contribution de la Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier reportée de 14 000 \$ au 31 mars 2023 (aucune en 2022).

**9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les fractions non amorties des apports reçus sous forme d'immobilisations et les apports affectés ayant servi à acquérir des immobilisations corporelles. Les variations survenues au cours de l'exercice dans le solde de ces apports reportés sont les suivantes :

	<b>2023</b>	2022
Solde au début	<b>141 347 \$</b>	151 040 \$
Moins: montants amortis dans les résultats	<b>(35 710)</b>	(39 589)
Plus: apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles	-	29 896
Solde à la fin	<b>105 637 \$</b>	141 347 \$

**10. ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail à long terme venant à échéance en décembre 2024. Les loyers minimums exigibles en vertu de ce bail, qui incluent la quote-part des charges d'opération du locateur, totalisent 122 267 \$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices.

2024	69 867 \$
2025	52 400 \$

## 11. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LA FONDATION DU CENTRE DE RESSOURCES POUR LES FAMILLES MILITAIRES DE VALCARTIER

L'organisme est apparenté à la Fondation du Centre de ressources pour les familles militaires Valcartier du fait que les deux organismes ont plusieurs administrateurs communs. Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu de la Fondation du Centre des ressources pour les familles militaires Valcartier une contribution de 141 500 \$ (aucune en 2022) et des revenus de services de soutien administratif de 4 226 \$ (126 000 \$ en 2022). Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié à l'encaisse, aux dépôts à terme et aux subventions à recevoir.

L'organisme est exposé à une concentration du risque de crédit en raison des dépôts à terme et de l'encaisse, qui sont détenus auprès d'une seule institution financière, qui est cependant reconnue et que la direction considère comme étant à faible risque de perte. Au 31 mars 2023, la direction estime que le risque de crédit de l'organisme relatif à ces actifs financiers est faible.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

#### Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs et des actions cotées en bourse.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

## 13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars 2023

13

---

	2023	2022
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	<b>3 884 371 \$</b>	3 856 997 \$
Formation	<b>36 220</b>	59 305
Assurances	<b>15 851</b>	16 330
Déplacements	<b>7 968</b>	5 526
Électricité	<b>8 250</b>	8 348
Représentation	<b>6 067</b>	3 844
Repas	<b>27 576</b>	24 634
Publicité, articles promotionnels et outils de prévention	<b>13 267</b>	48 958
Location	<b>77 163</b>	69 904
Fournitures et frais de bureau	<b>62 062</b>	80 286
Télécommunications	<b>6 628</b>	6 263
Cotisations	<b>28 837</b>	51 742
Entretien et réparations	<b>10 172</b>	5 777
Dépenses liées à l'informatique	<b>60 158</b>	41 671
Honoraires contractuels	<b>132 421</b>	175 781
Honoraires professionnels	<b>18 181</b>	33 758
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>53 031</b>	63 361
	<b>4 448 223 \$</b>	4 552 485 \$

---